



BUBBRY

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°59

Juillet 2015



JEUNESSE



ASSOCIATIONS



TRAVAUX



RÉSIDENCE
LOUIS ONORATI

SANTÉ

Médecins généralistes

Dr ROBIN J.
Place Saint-Antoine 02 97 51 70 21

Dr THOMAS G.
Rue de la Libération 02 97 51 70 56

Pharmaciens

BRÉDÉKA L. - PERRIN M.L.
Rue des Tilleuls 02 97 51 70 37

Cabinets infirmiers

Cabinet RHIDANE A. - SINQUIN Y.
MARCHESSEAU G.
1 rue de Guémené 02 97 51 31 93

LE FUR F. - LE RUYET A. - LETALLEC B.
DANIGO J.C. - BARTHÉLÉMY M.
4 rue de la Libération 02 97 51 72 70

Masseurs - Kinésithérapeutes

LE SANT M. - MOLINIER S.
2 rue du Dr Troudet 02 97 51 72 21

CHAUVIN F. - D'HOINE C. - GIRARD M.
3 rue du Dr Troudet 02 97 51 70 53

Ostéopathe

LE SANT M.
2 rue du Dr Troudet 02 97 51 72 21

Pédicures - Podologues

BUREAU F.
2 rue du Dr Troudet 02 97 51 72 21

SALAUN I.
3 rue du Dr Troudet 02 97 51 70 53

Ambulanciers

Ambulances Urgences 56
LE SAUSSE M. - KERJOUAN O.
ZA Kerlevic 02 97 51 76 98

Bubry-Ambulances
COLLIN C.
Kerscaven 02 97 51 33 50

Taxis conventionnés

TAXISa2
CHRISTIE N.
Bieuzen 02 97 33 11 39

Ambulances Urgences 56
LE SAUSSE M. - KERJOUAN O.
ZA Kerlevic 02 97 51 76 98

Bubry-Ambulances
COLLIN C.
Kerscaven 02 97 51 33 50

Vétérinaires

FAVENNEC Y. - SOUBIES S.
Place F. d'Esperey 02 97 51 70 26

Correspondants de presse

Le Télégramme

PERRET E. 06 09 02 45 74

Ouest-France

PICHON H. 06 35 94 64 39

PERMANENCES

Assistante sociale

Sur rendez-vous le mercredi matin
Tél. : 02 97 69 53 25

Mutualité Sociale Agricole

S'adresser à Mme LE GOYET
Tél. : 02 97 46 52 73

Mission Locale

La Mission Locale a pour but d'aider les jeunes de 16 à 26 ans à la recherche d'une formation ou d'un emploi.

Sur rendez-vous
Tél. : 02 97 21 42 05

Conseiller général

Jean-Rémy KERVARREC
Sur rendez-vous
Tél. : 06 32 67 86 07

Député

Philippe NOGUES
Sur rendez-vous
Tél. : 02 97 05 34 81 / 06 37 29 55 73

F.N.A.T.H.

Le 2ème jeudi de chaque mois, de 9h à 9h45 à la Mairie.

Services municipaux Mairie

Du lundi au vendredi :
9h - 12h / 14h - 17h
Le samedi :
9h à 12h (sauf en juillet et août)
Tél. : 02 97 51 70 07
Mail : mairie.bubry@gmail.com

Médiathèque

Horaires des permanences
Périodes scolaires :
Mardi : 16h - 17h30
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 17h
Jeudi : 14h - 17h
Samedi : 10h - 12h / 14h - 16h
Périodes de vacances scolaires :
Du mardi au vendredi : 14h - 17h
Le samedi : 10h - 12h
Tél. : 02 97 51 76 41
mediatheque.bubry@wanadoo.fr

Service urbanisme

Isabelle Le Gentic, de Lorient Agglo, tient une permanence deux vendredis par mois en mairie.
Prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie.
Tél. : 02 97 51 70 07

Centre Communal d'Action Sociale

Kerscaven
Tél. : 02 97 51 71 86

Marché de Bubry :

2ème et 4ème mercredi de chaque mois

Déchèterie de Bubry

Du 1er avril au 31 octobre
Mardi : 9h - 12h / 14h - 18h
Jeudi : 14h - 18h
Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h
Du 2 novembre au 31 mars
Mardi : 9h - 12h / 14h-17h
Jeudi : 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

URGENCES

POMPIERS 18
GENDARMERIE 17
SAMU 56 15
CENTRE ANTI-POISON DE RENNES
02 99 59 22 22

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Carte d'identité

Les cartes d'identité émises depuis le 1er janvier 2004 sont valables 15 ans.

Faire la demande en mairie. Prévoir un délai minimum d'un mois sauf si urgence justifiée.

Pièces à fournir :

Pour une première demande :

- 2 photographies (fond clair, visage droit et centré, sans expression, sans lunettes),
- 1 justificatif de domicile (ex. : facture d'électricité) + pour une personne hébergée ou un enfant résidant chez ses parents : attestation d'hébergement et carte d'identité de l'hébergeur,
- 1 copie d'extrait d'acte de naissance (à demander à la mairie du lieu de naissance),
- Pour les mineurs ou les adultes protégés : fournir une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité d'un des parents ou du tuteur.

Pour un renouvellement, apporter les mêmes pièces mais la copie de l'acte de naissance n'est pas nécessaire si vous pouvez fournir une carte d'identité ou un passeport périmé depuis moins de 2 ans.

En cas de perte de votre carte d'identité, fournir :

- les mêmes pièces que pour une première demande,
- 1 timbre fiscal à 25 €,
- 1 déclaration de perte (établie en mairie).

Fiches d'état-civil

Les fiches familiales sont remplacées par des photocopies du livret de famille ; les fiches individuelles sont remplacées par une photocopie recto verso de la carte d'identité ou des pages correspondantes du livret de famille ou par un extrait d'acte de naissance.

Service National : recensement

A la date anniversaire de ses 16 ans et 3 mois, tout jeune Français doit se présenter à la mairie de son domicile muni d'une pièce d'identité et de son livret de famille afin de se faire recenser. La mairie lui remet alors une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (ex. : le permis de conduire).

Passeport biométrique

La demande est à faire dans les mairies agréées (ex. : Plouay, Guémené-sur-Scorff, Hennebont). Prendre rendez-vous avant de se déplacer. Prévoir un délai d'un mois.

Pièces à fournir :

- 1 timbre fiscal à 86 € pour les adultes, 42 € pour les mineurs de 15 à 18 ans et 17 € pour les jeunes de moins de 15 ans,
- 2 photos d'identité récentes et identiques,
- livret de famille,
- extrait de filiation ou copie d'acte de naissance (à demander à la mairie du lieu de naissance),
- 1 document avec photographie délivré par un organisme officiel (carte d'identité, permis de conduire, carte d'étudiant,...),
- ancien passeport ou déclaration de perte ou de vol (si renouvellement),
- justificatif original de domicile récent.

Le passeport est valable 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les mineurs.

Présence obligatoire de la personne concernée, majeure ou mineure. Prise d'empreinte à partir de l'âge de six ans.

Inscription sur la liste électorale

L'inscription sur la liste électorale se fait du 1er septembre jusqu'au 31 décembre pour pouvoir voter à partir du 1er mars de l'année suivante.

Pour effectuer cette inscription, présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Les jeunes atteignant leur dix-huitième anniversaire entre le 1er janvier et la veille du premier tour d'une élection doivent s'assurer en mairie, au plus tard 10 jours avant ladite élection, que leur inscription d'office a bien été transmise par l'I.N.S.E.E. aux services municipaux.

SOMMAIRE

p 2	Renseignements utiles
p 3	Le Mot du Maire
p 4	Budget prévisionnel 2015 Compte administratif 2014
p 5	Travaux-Voirie
p 6	Subventions aux associations
p 7	Vie municipale
p 8	Rythmes scolaires
p 9	R.A.M Livrets du Blavet
p 10	École Sainte-Hélène
p 11	École Teir Dervenn
p 12	École La Feuillaizon
p 13	Activités sportives
p 14-15	Résidence Louis Onorati
p 16	Histoire locale
p 17	Nouvelles activités économiques
p 18-19	Pages en breton
p 20-23	Vie associative
p 24-25	Informations
p 26	Recyclerie de Lorient Agglomération
p 27	État-Civil



Mesdames, Messieurs, chers amis,

J'ai le plaisir de vous retrouver pour ce nouveau numéro de notre bulletin municipal et je remercie la commission communication et toutes les personnes qui ont participé à son élaboration.

Déjà un an que le Conseil municipal et moi-même œuvrons pour le quotidien et le devenir de notre commune. Il est difficile d'ignorer le contexte de crise économique et sociale qui accroît encore les attentes et les besoins des citoyens.

Nous sommes dans un contexte budgétaire difficile, nul ne l'ignore. Les dotations de l'État sont en fort recul et continueront de diminuer jusqu'en 2017. Cela se traduit par une baisse de 100 000 € pour la commune en 2015. Cette situation nous impose une gestion toujours plus rigoureuse de nos dépenses. Nous nous devons donc de faire des efforts et des économies sur nos dépenses de fonctionnement dans tous les domaines en maintenant nos investissements dans la voirie, la rénovation des bâtiments communaux, nos écoles.

C'est dans ce contexte financièrement contraint que nous avons élaboré notre budget communal en nous attachant à ne pas augmenter nos taux d'imposition, mais cette réalité ne doit cependant pas nous conduire à la morosité ni au repli ou à l'inertie. Au contraire, elle doit nous inciter à être encore plus solidaires ; il nous faut éviter le piège de l'attentisme et garder confiance dans notre capacité à relever nos défis, poursuivre la transformation et l'animation de notre commune.

L'année 2015 verra encore d'importants investissements en voirie rurale et urbaine. Par ailleurs, pour l'aménagement du bourg de Saint-Yves, des dossiers sont en cours de constitution et l'objectif est de pouvoir débiter les travaux en 2016. Le skate-park et le boulodrome devraient être réalisés avant la fin de l'année.

Le bilan de la première année de mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) s'est révélé positif grâce à l'engagement des animateurs, dont certains sont bénévoles.

La fusion avec Lorient Agglomération continue à se structurer, la mutualisation des moyens concernant la constitution d'un groupement de commande pour les marchés publics d'électricité et de télécommunications devrait permettre à la commune de bénéficier de prix plus intéressants.

Bon été, bonnes vacances à tous et bonne lecture.

Le Maire,
Roger Thomazo.

Crédit photographique et rédaction :

R. THOMAZO, N. GUILLEMOT, C. EVANO, M.A. LE GAL, J.C. MICHAUD, J. LOTHORÉ, A. LE GUYADER-GRANDVALET, A.C. ORDRONNEAU, G. PÉRICO, V. NIGNOL, B. LE CLAINCHE, L. LE GAL, H. PICHON, F. TRINEL, S. CUISSET, Y. LE CARRER, A.M. NICOL, J. MASSON, E. PERRET, ÉCOLES SAINTE-HÉLÈNE, LA FEUILLAISON ET TEIR DERVENN, L. DEMEESTER, SYNDICAT DE LA VALLÉE DU BLAVET, LORIENT AGGLOMÉRATION, J.M. LEROUX, B. ARNAISON, L. SESQUIÈRE, C. LE FOLL, M.A. QUIDU, N. PRUNELLE, N. BARRIOS, E. ACOSTA, E. DUCHER.

1^{ÈRE} de couverture :

Rue du Dr Troudet

4^{ÈME} de couverture :
Rentrez dans l'art 2015

Publication de la Mairie de Bubry.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2015 – COMMUNE

En 2015, dans un contexte de forte baisse des dotations de l'Etat, le budget prévisionnel de la Commune s'équilibre, en dépenses et en recettes à hauteur de :

- 1 829 425,53 € en section de fonctionnement,
- 1 816 000,00 € en section d'investissement.

L'année 2015 verra encore d'importantes dépenses en voirie (voirie rurale, rue des écoliers et route de Plouay).

TAUX D'IMPOSITION 2015

Le Conseil Municipal a voté le maintien des taux d'imposition pour 2015.

NATURE DE L'IMPOSITION	BASE	TAUX	PRODUIT
Taxe d'habitation	2 413 000 €	14.36 %	346 507 €
Foncier bâti	1 910 000 €	17.38 %	331 958 €
Foncier non bâti	204 200 €	44.94 %	91 767 €
TOTAL	4 527 200 €		770 232 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - COMMUNE

FONCTIONNEMENT			RECETTES		
DÉPENSES			RECETTES		
Charges générales	373 972,33 €	25,20%	Remboursement sur charges de personnel	22 553,71 €	1,06%
Charges de personnel	782 768,95 €	52,75%	Vente de produits	117 895,51 €	5,58%
Charges de gestion courante	173 549,50 €	11,70%	Impôts et taxes	1 027 940,11 €	48,67%
Charges financières	17 573,23 €	1,18%	Dotations, participations	780 514,91 €	36,96%
Charges exceptionnelles	109 050,18 €	7,35%	Autres produits de gestion courante	12 133,31 €	0,57%
Reversements et restitutions	1 829,00 €	0,12%	Produits financiers	1 858,25 €	0,09%
Opérations de transfert entre sections	25 058,48 €	1,69%	Produits exceptionnels	5 955,08 €	0,30%
TOTAL	1 483 801,67 €	100%	Excédent de fonctionnement reporté	143 023,73 €	6,77%
			TOTAL	2 111 874,61 €	100%
INVESTISSEMENT			RECETTES		
DÉPENSES			RECETTES		
Remboursement d'emprunts	48 712,03 €	5,44%	Excédent reporté	104 519,82 €	7,36%
Plan Local d'Urbanisme	3 690,00 €	0,41%	FCTVA	260 640,00 €	18,34%
Signalisation	10 944,99 €	1,22%	Taxe d'aménagement	21 600,43 €	1,52%
Terrains et aménagements divers	19 134,60 €	2,14%	Subventions reçues	291 020,54 €	20,48%
Matériel, mobilier, logiciels	18 508,92 €	2,07%	Excédent fonctionnement capitalisé	568 155,02 €	39,98%
Bâtiments communaux	87 908,68 €	9,82%	Emprunt (CAF)	150 000,00 €	10,56%
Voirie rurale	362 045,56 €	40,45%	Opérations d'ordre entre sections	25 058,48 €	1,76%
Voirie urbaine	118 618,10 €	13,25%	TOTAL	1 420 994,29 €	100,00%
Pôle enfance jeunesse	137 214,99 €	15,33%			
Aménagement de Saint-Yves	4 080,00 €	0,46%			
Excédent fonctionnement capitalisé	84 162,18 €	9,41%			
TOTAL	895 020,05 €	100,00%			

En 2014, les investissements ont été principalement axés sur la voirie (voirie rurale, rue du Dr Troudet) et l'achèvement du Pôle enfance jeunesse.

Résultats du Compte administratif 2014 - Budget "Commune"

Section de fonctionnement	+ 628 072,94 €
Section d'investissement	+ 525 974,24 €

TRAVAUX EFFECTUÉS PENDANT LE 1ER SEMESTRE 2015

BÂTIMENTS :

- École La Feuillaion :
 - École élémentaire : réfection de l'étanchéité du toit du couloir (12 995 € TTC).
- Pôle enfance jeunesse :
 - avec les pierres de la maison Caudan, construction de deux escaliers : l'un pour accéder au parc et l'autre pour accéder à l'espace extérieur, côté local des adolescent (3 192 € TTC),
 - installation d'un barbecue par les adolescents.
- Parc Caudan : pose d'un jeu de type « Araignée » (structure de cordage) (2 588 € TTC).



VOIRIE DU BOURG :

- fin des travaux de la rue du docteur Troudet : engazonnement des bas-côtés,
- fin de la pose de la micro-signalisation des lieux publics (8 234 € TTC).

ACQUISITION DE MATÉRIELS POUR LES SERVICES TECHNIQUES :

- une tondeuse autotractée (700 € TTC),
- un poste de soudure (400 € TTC).

RÉALISATION D'UN CHEMIN PÉDAGOGIQUE
Aménagé par le Syndicat de la Vallée du Blavet, le chemin longeant le Brandifrou à partir du Pont Davy, après le camping, est accessible à tous ; cependant des passages doivent être améliorés afin de pouvoir passer « les pieds au sec ».

TRAVAUX DE BÂTIMENTS PROGRAMMÉS DURANT LE 2ÈME SEMESTRE 2015

- remaniage du toit de l'église,
- toit du funérarium,
- services techniques : pose d'un bâtiment modulaire contigu au local existant pour l'aménagement d'un vestiaire et d'un bureau,
- boulodrome : les devis sont en cours d'étude,
- skate parc : le dossier technique concernant la surface au sol et la piste est clos. Les travaux débuteront dès que les subventions auront été accordées,
- aménagement du bourg de Saint-Yves : attente de la décision du PLU quant au classement des terrains afin de finaliser l'acquisition d'un terrain indispensable au début des travaux.

VOIRIE

TRAVAUX RÉALISÉS DURANT LE 1ER SEMESTRE 2015

Voirie rurale : 119 867 €

- Enrobé, fossés et accotements :
 - route de Kerlann à Kervac,
 - route de Manénain,
 - section de la route de Kerioguen (environ 800 m).
- Tricouche :
 - route de Talnay,
 - route du camping.

Élagage le long des chemins d'exploitation et des routes : 7 630 €

TRAVAUX PROGRAMMÉS DURANT LE 2ÈME SEMESTRE 2015

Voirie urbaine :

- aménagement de la route de Plouay : création d'un cheminement piétonnier, rétrécissement de la voie.



Pose de bandes de gazon devant les cages de but du terrain de football (578 € TTC).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS DE BUBRY					
4 pattes bubryates	145 €	Club des Amis et retraités	145 €	Judo Club	180 €
ACPG - CATM	180 €	Club Fémina	145 €	Poar ar 'Leur !	180 €
Amicale des Sapeurs Pompier	473 €	Comité de Jumelage	180 €	Randonneurs du Brandifout	145 €
ANACR	74 €	Comité des Fêtes de Bubry	1 442 €	Société de chasse	415 €
ASB	1 618 €	Comité des Fêtes de Bubry (feu d'artifice)	2 000 €	Team Euro Side	108 €
Bagad Sant Ewan Bubri	1 618 €	Comité des fêtes et Sports de Saint-Yves Bubry	764 €	Tréteaux de Bubry	180 €
Bubry Art	145 €	Comités de chapelles (à chacun)	91 €	UFAC	74 €
Bubry yoga	145 €	Cyclo Club	180 €	Yaouangs	180 €
Club de gymnastique	362 €	FNATH	91 €		

ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES			
ADAPEI Les Papillons blancs	45 €	GVA du canton de Plouay	180 €
AFM Myopathie	45 €	Laryngectomisés et mutilés de la voix - Lorient	37 €
AFSEP (Asso. française des sclérosés en plaques)	45 €	Ligue contre le cancer	45 €
APAJH 56 (Association pour adultes et jeunes handicapés)	37 €	Maison Arc en ciel	106 €
Aquaclub baldivien	37 €	Maison Spécialisée «Les Bruyères» - Guémené/ Scorff	108 €
Association des Paralysés de France	45 €	Prévention routière	55 €
Banque Alimentaire - Secteur de Lorient	37 €	Radio Bro Gwened - Pontivy	108 €
Baud natation	177 €	Resto du cœur 56	37 €
Bugalé Melrand	180 €	Rêves de clown	37 €
Chiens guides d'aveugles	37 €	Sauvegarde 56	37 €
Ciné Roch - Guémené/Scorff	37 €	Secours Catholique	37 €
Ciné Roch - Guémené/Scorff (Demande exceptionnelle pour travaux)	1 000 €	Secours Populaire Français	37 €
Cinéma le Celtic - Baud	37 €	Solidarité paysanne	155 €
Comice agricole du canton de Plouay	646 €	SOS Amitié - Secteur de Lorient	37 €
Croix rouge française	37 €	Triathlon - Pontivy	37 €
Eau et rivières de Bretagne	37 €	Union des Sapeurs Pompier du Morbihan	55 €
EFAIT (Écoute Familiale Toxicomanie)	37 €	Vaincre la mucoviscidose	45 €
Espoir amitié - Lorient	45 €	Vie libre - Lorient	37 €
Faire face ensemble	37 €		

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Au cours de la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, Michel Le Badézet a été décoré par le maire, Roger Thomazo, de la Médaille du combattant pour sa participation à la guerre d'Algérie.

MÉDAILLE DU TRAVAIL



Au mois de janvier, le maire, Roger Thomazo a remis à Didier Flégeau la médaille d'or du travail et un diplôme en l'honneur des trente-cinq années qu'il a passées dans les services techniques municipaux. Didier a travaillé successivement sous les mandats de Louis Onorati, Roger Bing, Jean-Yves Nicolas et Roger Thomazo, ce qui a fait dire à ce dernier : « Les maires passent, Didier reste ! ».

MARCHÉ DU TERROIR



Le prochain marché du terroir aura lieu le dimanche 18 octobre. Les artisans et commerçants souhaitant y participer doivent contacter Nicole Guillemot (06 75 21 93 31) ou l'accueil de la mairie (02 97 51 70 07).

EXPOSITIONS DANS LES CHAPELLES



La prochaine édition de la journée « Chapelles ouvertes » se déroulera le dimanche 30 août. Les artistes désirant exposer leurs créations doivent s'adresser à Nicole Guillemot (06 75 21 93 31) ou à l'accueil de la mairie (02 97 51 70 07).

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Après deux ans de mandat, nos jeunes conseillers vont laisser la place à une nouvelle équipe dont l'élection aura lieu en septembre. Nous les remercions chaleureusement pour leur participation et implication dans la vie communale.



LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Cette année scolaire 2014/2015 s'achève, et il est maintenant possible de faire le point sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans les écoles publiques La Feuillaison et Teir Dervenn.

Le comité de suivi, composé de représentants de parents d'élèves, d'enseignants, d'intervenants et d'élus municipaux s'est réuni deux fois durant l'année scolaire afin d'évaluer les activités proposées et l'organisation des TAP. Ces rencontres ont permis d'évoquer les points positifs (une offre d'activités plutôt variée) et les points à améliorer dans leur mise en oeuvre : pour les inscriptions, la diffusion des informations, ainsi que pour récupérer les enfants de l'école La Feuillaison à la fin des TAP.

Un questionnaire a également été diffusé auprès des familles au début du mois de mars, notamment afin de pouvoir indiquer à l'Inspection Académique ce qui était envisagé pour la rentrée 2015/2016.



Voici quelques chiffres et les grandes lignes des éléments recueillis par ce questionnaire :

- 98 % des parents ayant répondu sont globalement satisfaits de l'organisation des TAP sur la commune (sachant que plus de 80 % des enfants scolarisés participent aux TAP deux fois par semaine).
- Les enfants font des retours positifs sur les activités proposées, et plébiscitent le jardinage, les activités musicales et la cuisine.
- Tout le monde (parents et enfants) souhaite que des activités sportives variées soient proposées (l'Association Sport 56 élaborera un programme annuel à cet effet).
- Idem pour les activités manuelles, la musique et le théâtre.
- Les enfants échangent avec leurs parents sur les activités proposées, et sont fiers de leurs réalisations.

La durée des activités :

- convient à 64 % des parents,
- 15 % estiment qu'elle est trop courte,
- 2% estiment qu'elle est trop longue,
- 19 % ne se prononcent pas.

Au vu des éléments recueillis, les mêmes jours et horaires de TAP seront proposés pour la rentrée 2015/2016, avec une programmation d'activités tenant compte des suggestions recueillies par les questionnaires.



Les enfants ont participé au concours de dessin « Gastounet » sur la sécurité routière.



PETIT POINT SUR LE COÛT DES TAP

Le coût total estimé pour cette année scolaire est de 24 900 € (coût salarial des divers intervenants, achats de matériels, frais supplémentaires d'entretien des locaux).

Pour les 139 enfants concernés, la commune a perçu 12 500 € de l'Etat et 6 500 € de la CAF.

Le reste à la charge de la commune s'élève donc à 6 000 € soit 43 €/enfant, le coût hors subvention étant de 180 €/enfant.

Compte-tenu de la diminution des dotations et du risque de non-versement de la DSR (Dotation de Solidarité Rurale) pour le prochain budget, une baisse des aides de l'ordre de 7 600 € pour le financement des TAP est à envisager pour la prochaine année scolaire.



Le relais Dorn-ha-dorn a ouvert ses portes il y a maintenant presque deux ans. Malgré son nom, ce service ne s'adresse pas uniquement aux assistantes maternelles : c'est aussi un lieu ressource important pour les parents. Vous y trouverez des informations complètes sur les modes de garde pour les enfants de 0 à 6 ans et sur les démarches administratives auprès des institutions, un accompagnement à la parentalité et un soutien dans votre rôle de particulier employeur. Toutes les animations du relais sont ouvertes aux parents. Vous pouvez accompagner votre enfant lors des matinées d'éveil qui se déroulent au pôle enfance-jeunesse.

Au RAM, lieu de rencontre et d'échange entre professionnels de la petite enfance et les parents, votre enfant pourra profiter d'activités adaptées à son âge : jeux libres, éveil corporel et musical mais aussi spectacles et sorties adaptés aux plus petits.

Pour plus de renseignements ou pour les inscriptions aux activités, contactez Laëtitia Demeester au 02 97 50 64 22.

LES LIVRETS DU BLAVET

Afin de mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel des treize communes qui le composent, le Syndicat de la Vallée du Blavet a créé sur chaque commune des circuits de découverte du patrimoine.

Plusieurs thématiques sont traitées : le canal, les jeux buissonniers, le paysage, la vie paysanne...

A chaque fois, un personnage ainsi qu'un balisage guident les familles pour partir à la découverte de la commune. Les circuits n'excèdent jamais 5 km et un fléchage spécifique (avec un faucon) permet de se repérer facilement.

UN PROJET FÉDÉRATEUR À L'ÉCHELLE DE LA VALLÉE DU BLAVET

Il aura fallu deux ans pour voir aboutir ce projet qui a nécessité un long travail de collecte et de repérage. Pour cela, le Syndicat de la Vallée du Blavet s'est fait accompagner d'un éco-interprète (Daniel Kempa) et d'une graphiste (Hélène Vesvard).

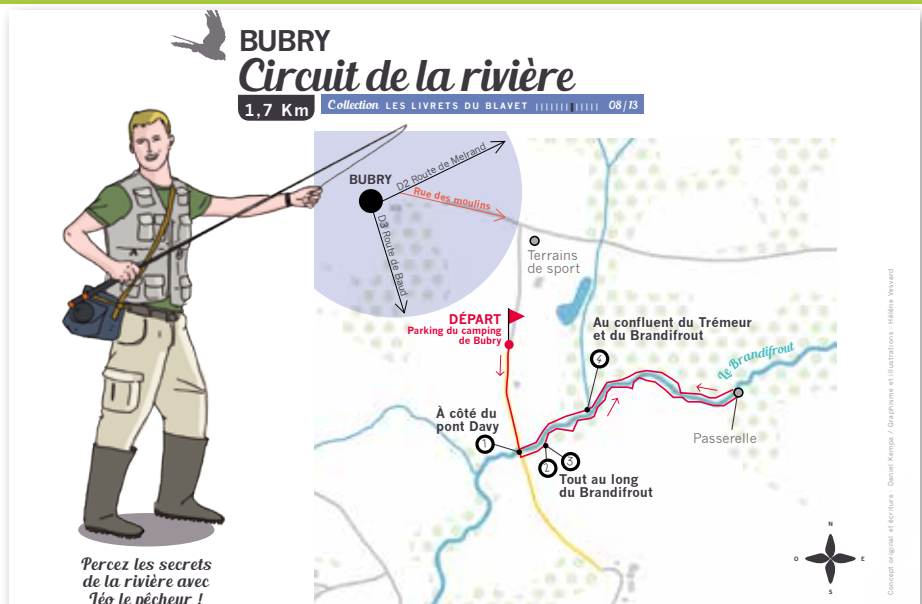
A l'issue de la découverte des treize livrets, les participants sont invités à participer à un grand jeu qui leur permettra de résoudre une énigme finale et de découvrir le message des treize guides réunis.

L'ensemble des livrets est disponible dans un coffret en vente au prix de 7 €. A Bubry, vous pourrez vous le procurer en mairie, à la médiathèque et à la Maison de la presse.

POUR ALLER PLUS LOIN

Un site internet dédié a été mis en place (leslivretsdublavet.com) où l'ensemble des livrets est téléchargeable gratuitement.

Une page Facebook permet également de se tenir au courant de l'actualité des circuits et permet aussi aux utilisateurs de partager leurs ressentis et créations autour des circuits.



CIRCUIT DE LA RIVIÈRE

A Bubry, c'est Léo le pêcheur qui nous fait découvrir le « Circuit de la rivière ».

Au départ du camping de Bubry, les familles sont invitées à longer le Brandifrou pour observer les richesses de la faune et de la végétation.

A travers des jeux et des textes explicatifs, parents et enfants s'amuse tout en découvrant la richesse de ce patrimoine naturel : mesurer la vitesse

d'un courant, connaître les plantes des bords de cours d'eau, comprendre la chaîne alimentaire sont autant de fils conducteurs.

Une information est faite sur la mulette perlière, espèce patrimoniale protégée que l'on retrouve sur ce ruisseau. Au niveau de la passerelle qui traverse le Brandifrou, le public pourra même observer des moulages de coquilles de mulettes dont la présence est signe de la très bonne qualité du cours d'eau.

CETTE ANNÉE 2014 - 2015 A ÉTÉ RICHE D'ENSEIGNEMENTS

Le cycle 1 a commencé dès le mois de septembre par une activité équitation au centre « l'Ecurie d'Ô », une sortie pour toute l'école au parc Celtaventure, une action caritative qui a permis à deux jeunes handicapés de travailler pour l'école, une activité natation dès la grande section...

Le projet pédagogique a mobilisé les enfants sur un domaine artistique méconnu : le cinéma ; pour les maternelles, réalisation d'un film sur l'expression des émotions.

Pour les primaires, écriture et réalisation d'une fiction. Le tout diffusé au Cinéroch de Guéméné sur Scorff dans une séance ouverte à tout le monde. Les enfants ne regarderont plus les images télévisuelles de la même manière...



Les élèves de Sainte-Hélène ont pu également se mesurer à d'autres enfants des écoles du réseau : en sport pendant la journée sportive UGSEL, mais aussi en sciences avec des défis scientifiques que les classes se sont envoyés. Les maternelles ont eu pour mission de réaliser une boule à neige. Les cycles 3 ont dû fabriquer un objet roulant avec un cahier des charges très strict ! Ils en ont profité pour proposer leur défi à la classe de Cléguer : rendre potable de l'eau salée.

L'équipe des parents n'est pas en reste ; cette année, ils ont mené plusieurs actions : marché gourmand, organisation du spectacle de Noël, potée, action caritative, carnaval, kermesse. Merci à tous ces parents bénévoles.



Pour l'année scolaire 2015-2016, le projet d'année (le patrimoine culturel et architectural), permettra aux enfants de découvrir des vieux métiers, de comprendre l'origine de la construction de certains bâtiments de Bubry... Une sortie avec deux nuitées au Puy du Fou sera proposée aux enfants du primaire à partir du CP, les enfants du cycle 2 pourront s'initier au patin à glace...

L'équipe éducative souhaite d'agréables vacances à tous les enfants et à leurs parents.

Pour tout contact : 02 97 51 71 52 – ecolepriveebubry@gmail.com

Notre thème de l'année 2013-2014 était : la mer.

Notre thème de l'année 2014-2015 était : le cinéma.

Les repas sont : le bol de riz, la potée, le marché gourmand...

Nos activités : la classe de neige, la journée géométrique, Groix, l'arbre de Noël, le carnaval, la kermesse, le cours de chimie (avec la directrice du collège Saint Ouen la Salle), notre film que l'on a tourné avec André Le Moustarder (Mon école hantée), les défis sciences...

Nous, le cycle 3, en décembre 2013, nous avons eu une journée consacrée à la géométrie. Trois personnes sont venues (Guénolé, Bruno et David) : David, lui, est photographe, Bruno est charpentier (lui est très sérieux) et bien sûr Guénolé, le clown, il est maçon.

Tous les élèves de Sainte-Hélène se sont beaucoup amusés à tourner « Mon école hantée ». Les dix personnages principaux sont : Valéria, Robert, Myriam (mémère), Albert, Rose, Jessica (Jess), Max, Titouan, Georges, Olivia (celle qui raconte l'histoire). Il est passé au cinéma au mois de juin.

Et on remercie notre prof Frédéric.



Texte écrit par les futures 6^{èmes} : Maïa, Charlotte et Rachel.

MADAME, MONSIEUR, PETITS ET GRANDS, BONJOUR !

Surprise ! Une nouvelle cour d'école nous attendait à la rentrée.

Cette année, quelques petites nouveautés sont arrivées : nous travaillons le mercredi matin et nous profitons d'activités organisées par la municipalité après l'école : hip-hop, secourisme, djembé, poterie, jardinage, parcours vert, fabrication d'un hôtel à insectes, cuisine, musique, théâtre, zumba, relaxation, etc. Merci au Conseil Municipal, aux bénévoles et à tous ceux qui nous encadrent.



Chaque matin, nous assistons à une nouvelle poésie récitée par un élève de façon théâtrale et illustrée par un dessin.

Le « Quoi de neuf ? » nous permet de présenter un objet, un animal, un insecte ou une information à la classe.

Un ou une camarade nous présente un article du journal ou d'une revue suivi d'un dialogue en anglais.

Les CM2 apprennent à construire un exposé.

On a pu admirer l'éclipse solaire du 20 mars à l'aide de photographies prises par le maître. Nous aussi nous pratiquons la photographie et le montage photographique.

En début d'année, les maternelles-CP-CE1 ont participé au cross des écoles ainsi qu'au petit bal breton.

Avec les autres écoles publiques, nous avons apprécié « Tante Hilda » et « Jacques et la mécanique du cœur » au cinéma.

Au moment de Noël, nous nous sommes produits devant nos familles en chantant et en dansant avant de recevoir les cadeaux offerts par le Père Noël de l'A.P.E.A. que nous remercions.

Nous participons au concours de Math'Isère : c'est un concours national de mathématiques.

Pour le concert des écoles publiques du 26 juin, nous avons appris de nouvelles chansons avec Isabelle CANOVA-SELOSSE de l'école de musique du S.I.V.U. de Plouay.

Les maternelles-CP ont étudié les insectes, les animaux des pays chauds, froids et tempérés avec Marc qui remplace Sandrine. Ils ont réalisé pour cela des maquettes dont une libellule géante. Ils vont bientôt participer au Printemps des maternelles, une grande manifestation sportive rassemblant toutes les écoles publiques maternelles.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Jean Le GLOUET qui a 80 ans. Il nous a parlé de la fin de la guerre 39/45 et de son enfance à cette époque à Bubry. Cela était très intéressant : merci énormément Jean !

Nous sommes allés le 4 juin visiter le Village de l'An Mil.

Les maternelles-CP ont pratiqué l'équitation à l'écurie d'Ô.

Nous avons terminé l'année avec la fête de l'école du 28 juin qui commença par un défilé sur le thème des insectes suivi de chansons et danses.

Les quatre élèves de CM2 ont reçu un prix de fin d'année. Nous leur souhaitons une bonne sixième !

Article rédigé par les élèves de la classe des grands de l'École Publique Laique Teir Dervenn.



UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS

Au programme de cette année, la découverte de notre patrimoine breton...

Tous les enfants de l'école se sont initiés aux danses bretonnes. Les plus petits ont ensuite appris ces danses à leurs parents lors d'une soirée.

L'ensemble des élèves s'est, de plus, immergé dans le passé breton grâce aux « trésors » exposés à l'école (costumes, objets...) et présentés par des bénévoles.

Au mois de juin, les enfants ont participé à des sorties sur ce thème. Les maternelles-CP sont allés découvrir le milieu marin à l'île Kerner. Les CE1-CE2-CM1-CM2 ont voyagé dans l'imaginaire de Brocéliande en visitant le château et la forêt. Enfin, pour clôturer l'année, tous les enfants de la MS au CM2 se sont rendus au village de Poul Fétan.



Tous nos remerciements pour leur généreuse participation à Edith et Jean-Yves, Patricia, Madeleine, Colette, Marie-Lise, Joël et Léniaïck lors de l'exposition sur la Bretagne.

Crédit photo : Elisabeth Perret - Le Télégramme



Dans le cadre des activités nautiques, les élèves des classes de CE et CM ont partagé un moment privilégié avec le skipper Pierre-Yves Lautrou venu à l'école pour parler de sa passion.



D'AUTRES ACTIVITÉS...

DES ACTIVITÉS CULTURELLES RECONDUITES CHAQUE ANNÉE :

Le projet « Lire et faire lire » (des bénévoles viennent lire des histoires aux élèves des classes maternelles), le projet « Les grands lisent aux petits », la lecture et l'emprunt de livres à la médiathèque, la rencontre lecture avec les écoles du réseau, l'enseignement de l'anglais dès le CP, la correspondance des CM avec une classe des États-Unis, des séances de cinéma pour toutes les classes, l'éducation musicale avec Isabelle Canova, professeure à l'école de musique du S.I.V.U. de Plouay...



DES ACTIVITÉS SPORTIVES :

Le cross solidaire de la GS au CM2 dans le cadre de l'USEP, des séances de piscine de la GS au CE2, des séances de patinoire pour les CE1-CE2, des séances de catamaran pour les CM1-CM2.

Tous nos remerciements aux parents, à la Mairie de Bubry et à Lorient Agglomération qui nous ont aidés à réaliser ces projets.

A.S.B. : LES RÉSULTATS DE LA SAISON 2014-2015

L'ASB 1 termine 7^{ème} de son championnat (54 pts obtenus, 9 victoires, 5 nuls et 8 matchs perdus) et se maintient en division 2. L'objectif est atteint par Pierrick Le Ferrand, entraîneur du club.

L'ASB 2 termine 11^{ème} de son championnat (24 pts obtenus, 1 victoire, 2 nuls et 16 perdus). Un nouvel élan est envisagé pour cette équipe et de nouveaux joueurs sont espérés pour la saison prochaine.

L'ASB Féminine termine 3^{ème} de son championnat (36 pts obtenus, 8 victoires, aucun nul et seulement 4 matchs perdus). Elles effectuent une superbe saison en district sous la houlette de leur entraîneur, Bernard Le Floch. Félicitations pour leur parcours après seulement deux années d'existence!

Les jeunes de Bubry Brandifoot (entente Bubry, Melrand et Quistinic) obtiennent des résultats encourageants. Les inscriptions pour la saison 2015-2016 sont ouvertes aux garçons et filles âgés de six ans. C'est Loïc Le Berre qui entraîne chaque mercredi l'école de football au stade de Kerscaven.



Crédit photo : Elisabeth Perret-Le Télégramme

JUDO CLUB DE BUBRY : ÉCOLE D'ARTS MARTIAUX ET SPORTS DE COMBAT

Bruno Arnaison, diplômé d'état 6^{ème} dan et Alexandra Humbert, diplômée d'état 4^{ème} dan, proposent de nombreuses activités pour tous autour du Judo, Jujitsu, Taïso, Self-Défense. Avec les mêmes valeurs morales, nos deux enseignants forment les adhérents aux Sports de combat qui composent le Judo-Jujitsu : Atémis (pieds-poings), combats debout et au sol sous toutes ses formes.

Nouveauté : le Chanbara, escrime japonaise avec armes en mousse, où chacun devient un « samourai »... Cette activité, appréciée par tous les adhérents, est proposée en cours et stages depuis cette année.

Des groupes bien composés sont établis pour les enfants et les adultes en fonction de leur âge et de leur niveau, en loisir ou compétition. Le judo-jujitsu peut être pratiqué à n'importe quel âge, même débutant.

Portraits de Judoka 2015

Cette saison, Damien Hoarau a reçu sa ceinture noire. Anaëlle Hoarau et Clémence Atlas ont, une nouvelle fois, représenté le club aux 1/2 finales France Cadettes et Juniors. L'équipe Jujitsu est championne de Bretagne Jujitsu en expression technique, expression combats et ne-waza dit brésilien.

Avec son expérience de niveau européen, Alexandra Humbert assiste Bruno Arnaison sur les stages et les entraînements de l'équipe Compétition. Médaille en Allemagne et en Russie, elle remporte le Tournoi international de Paris et se sélectionne pour le Championnat d'Europe en juin 2015. Stages et tournois internationaux suivront pour les futures échéances mondiales.

Avec une expérience de 20 ans en préparation physique, Bruno enseigne le Taïso, méthode moderne d'entretien et d'amélioration physique où chacun évolue à son rythme et qui est complémentaire à d'autres activités sportives en intérieur et extérieur.



L'équipe Duo Système Jujitsu championne de Bretagne 2015

Le judo-jujitsu peut être pratiqué à n'importe quel âge, même débutant.

Renseignements : Bruno Arnaison : 06 81 17 34 81

Discipline	Age	Jour	Horaire	Lieu
Taïso - Musculation	Adultes	Lundi	20 h 30 / 21 h 30	Bubry : École La Feuillaison
Taïso - Relax		Mardi	14 h 00 / 15 h 00	
Taïso - Jujitsu (circuit training, cardio)		Samedi	9 h 30 / 10 h 30	
Eveil judo espace motricité	4 - 6 ans	Mercredi	16 h 15 / 17 h 15	
Judo - Jujitsu (pieds-poings, combat debout et au sol)	7 - 9 ans		17 h 15 / 18 h 15	
Judo - Jujitsu et sports de combat	> 10 ans, ados, adultes		18 h 15 / 19 h 30	
Judo et Chanbara	4 - 10 ans		14 h 00 / 15 h 00	
Taïso - Forme et bien-être	Ados - Adultes		20 h 15 / 21 h 30	Melrand



Comme chaque année au mois de janvier, le Club des amis et retraités de Bubry, accompagné du Club de danse d'Inguiniel, a offert un goûter aux résidents.



Petite pause au soleil après une chasse à l'œuf !



Séance avec l'artiste photographe Didier Carluccio. Au mois de mai, les portraits ont été exposés à la Résidence.



Après-midi jeux de société avec les enfants de l'Accueil de loisirs.



Cours de gymnastique délivré par les animateurs de Sport 56.



Les sapeurs-pompiers ont offert un calendrier à chaque résidant.

A l'occasion de carnaval, les enfants de l'Accueil de loisirs sont venus montrer leurs déguisements et écouter Yvette jouer de l'accordéon diatonique pour tout le monde.



Un atelier floral est proposé par Josiane Le Douairon.

La Chorale Elha de Guémené-sur-Scorff est venue animer un après-midi pour la plus grande joie des résidants.



Il était une fois la grande foire d'Août

Bubry, depuis 400 ans comme l'indique une pancarte à l'entrée du bourg, organise un marché tous les deuxièmes et quatrièmes mercredis du mois.

Faisons un petit saut dans le temps et retrouvons-nous en l'an de grâce 1965, le deuxième mercredi de ce mois d'Août.

Depuis quelques jours, les vacanciers, surtout des Bubryates travaillant en région parisienne, ont retrouvé leur famille.

Ce mercredi matin dès 8 heures, les marchands ambulants qui fréquentent le marché local toute l'année, qu'il vente ou qu'il neige, retrouvent leur emplacement attitré et commencent à mettre leur étal en place. Les camions ambulants ne sont pas encore légion et les toiles tendues sur la place et autour de l'église, ainsi que sur la place Franchet d'Espérey donnent un aspect coloré et bigarré au bourg.



Au Café-tabac Le Carrer, on est fin prêt pour accueillir les clients !

Pendant ce temps, face à l'ancienne mairie, devant le café-tabac Le Carrer et le café Le Léannec, les agriculteurs éleveurs locaux installent leurs vaches et petits veaux qui seront évalués par les maquignons de la région. Une fois l'affaire faite, les transactions se passent dans les cafés du secteur. Pour mémoire, en 1965, le bourg de Bubry comptait une vingtaine de cafés !

Sur la place Saint-Antoine, une autre animation a cours entre, cette fois, les éleveurs de porc qui viennent proposer leurs petits cochons. Les porcs sont échangés et rejoignent leurs nouveaux élevages à l'issue de la foire.

Le marché au beurre, aux oeufs et aux volailles se tient aussi place Saint-Antoine.

Vers 13h30, des cars en provenance de Quistinic, Saint-Yves, Melrand et Saint Barthélémy arrivent, déversant une flopée de chalands qui s'éparpillent dans le bourg auprès des commerçants afin de trouver l'objet convoité.

La présence de nombreux «Parisiens» apporte une intense activité et permet aussi de revoir un parent.

Vers 15h, sur les places du bourg, le crieur local Mathurin Le Gourriérec, dit « Mathao Zim», agite sa cloche et annonce à la population les délibérations et informations du Conseil municipal. Il est suivi par de nombreux enfants.

Outre le marchand ambulants hélant et vantant sa marchandise auprès du badaud, dans de nombreux commerces locaux, du personnel supplémentaire embauché pour ces marchés du mercredi s'active lui aussi auprès de la clientèle. Charcuterie, pains, brioches, crêpes, etc., feront ainsi le délice des jours de foire.

Le sabotier Le Guennec de Guémené, les vêtements de Jean Le Sourd de Pontivy, les tissus de la maison Salles-Guigo et les graines Le Nay de Plouay, les chaussures Le Peutrec de Melrand, la boutique à 1 F et une bonne soixantaine de marchands sont présents chaque mercredi de foires à Bubry.

Vers 17h, le marché baisse d'intensité après le départ des cars. Les cafés connaissent encore une bonne activité tandis que les marchands commencent à remballer et à démonter leurs étals. Le bourg retrouve peu à peu son calme dans la douceur de la soirée après une journée intense en ce jour de foire.

Aujourd'hui, le marché du mercredi, tous les quinze jours, perdure mais cette fois le matin avec toujours la présence de déballeurs qui, pour certains, ont suivi les traces de leurs parents.

Souvenirs d'Yves Le Carrer, un garnement de onze ans en 1965.



MIKAËL CARIOU :
MAÇONNERIE

Poulven
56310 BUBRY
Tél. : 06 98 51 70 51
Neuf, rénovation, extension,
terrassement, murets et
terrasses, pose de clôtures et
portails.



ANTHONY DONIAS :
PLOMBERIE CHAUFFAGE

Poul-Fetan
56310 BUBRY
Tél. : 06 47 77 65 35
02 97 27 19 80
Installation neuf, rénovation et
dépannage de plomberie et
de chauffage.
Entretien de chaudières au
fioul de toutes marques.



AUDREY LE GARFF :
**ÉQUITHÉRAPIE, MÉDIATION
PAR LES ANIMAUX**

Kerbouédéc
56310 BUBRY
Tél. : 06 75 38 50 64

Courriel : audrey.legarff@orange.fr
Site : Animauxetcompagnie56.wix.com/audrey

Séances de médiation par
l'animal personnalisées et
individualisées (ou petit groupe)
pour enfants, adolescents et
adultes.

Accueil à la journée ou demi-
journée, séjour d'été « Vacances
à la ferme », de six à quinze ans.



GUILLAUME EVANO :
MÉCANIQUE AUTOMOBILE

AMERA : Atelier Mobile pour
l'Entretien et la Réparation
Automobile
Saint-Armel
56310 BUBRY
Tél. : 07 77 06 06 74
Courriel : amerabreizh@gmail.com
Entretien et réparation
automobile toutes marques, à
votre domicile, sur votre lieu de
travail ou chez lui à Saint-Armel.



ALEXANDRE LE GOUGUEC :
**POSE DE REVÊTEMENTS DE SOL
ET DE MUR**

Rue du Pont Castel
56310 BUBRY
Tél. : 06 83 96 66 47
Pose de carrelage, faïence,
pavés, mosaïque, coulage de
chape.

Wanig

Ganet é oé Yves Burban ér blé 1924 é tachenn é d'yd, ér gér a Benn-er-Wern, é Sant-Éwan-Bubri. A-benn er bléieu tregont é prena er paotr é akordéoñs kromatek ketan ha déskein e hra lenn skrideu sonerèh get en Aotrou Juillet, mestr-skol é Sant-Éwan anehoñ. A-drugéré de gement-sé é ta Yves de benn a zéskein é-guinoñ-kèr a bep sort tonieu musette.

Rédek e hra é reuz èl sonour baleu dreist-holl goudé er Dieubidigèh, a-zrebin en achumant ag er bléieu 1940, àr-un-dro bout labourer-douar hag embrégour labour-douar é Kéripikot. Sonein e hra dré er baleu, en eurédeu, adkoaneu en Nédéleg ha dé ketañ er blé, hag eùé én achumant ag er horvéeu chistr, foen pe est.

Cheleu e hra er paotr doh er sonériorion goh, klask e hra skrideu sonerèh ha, tamm-ha-tamm, é ta-eñ de benn a seùel é donieueg, énoñ tonieu mod-koh ha ré neùé : gavotenneu, en-droieueg, valseu, tonieu musette, tonieu de gerhet,... Sonein e hra get ur bochad sonériorion : Dédé Jaouen a Lovedan, Claude Roland a Boull-er-Groéz, Raymond Bévan a Vubri, Jo Trécasser 'Tonton Languidic', Max Marie a Bariz, Dédé Tumelin a Vêlrant... Violoñs, bombard saoz, gourrebed, piano, taboulineu, treujenn gaol : get é laz-soniein é ta de vout kampion Breih é 1959 hag, é 1960, sakret é kampion. Frañs get Akordéoñs-Klub Frañs, kement èl sonour hag èl pennsoner, get 'gourhemenneu a-unvouèh er juri '.

Rédek e hra é vrud dreist térouér er gumun : de bep kourz éh a Yves de sonein pell er-walh, dré skouér tré betek La clef des champs é Muzilheg, péotramant de gaouit en aod, é Rianteg, én Oriant, é Gùidél... Mar a wèh 'vé miret é baré sonériorion ur bléad én é raok aveit eurédeu.

Liès-kèr é kennigas dehoñ Max Marie,-é vignon hag e oé sonour 'b'én ur laz-soniein klasèl é Pariz, hag e zé de sonein getoñ ar en achumant-sihun-, monet de Bariz a-benn rédek é reuz sonour. Mes aveit Yves Burban, ne oé nétra 'bet pouézusoc'h aveit chemel é Bubri.



Sonet en dès eùé 'b'én un nébeud festeu-noz é-pad er bléieu 1970, get sonériorion erall a-sort get Pierre Bédard, Théo Maguet, Bernard Rizio,...

'Ba' Bubri 'vé groèit 'Wanig' anehoñ hoah hiriù en dé : nend ès ket ken 'meit lâret é lesanù dré er vro, ha chetu rah 'bèh en dansériorion o dès bet kement ha kement a blijadur é tañsal ar é sonerèh dré er hantadeu a valeu en dès kaset, é kaouit choñj ag er momanteu braù-sé. Avèit gwir, festus hag a-galilé biskoah brasoc'h oé é sonerèh !



« Tonton Trécasser » (à gauche), Max Marie (violoniste parisien) et Wanig

Wanig

Yves Burban est né en 1924 dans la ferme de ses parents, au village de Penvern à Saint-Yves-Bubry.

Dès les années 1930, il achète son premier accordéon chromatique et apprend à lire des partitions de musique avec Monsieur Juillet, instituteur à Saint-Yves, ce qui lui permettra par la suite d'apprendre seul toutes sortes de répertoires musette.

C'est surtout après la libération, à partir de la fin des années 1940, qu'il fait carrière en tant que musicien de bal, en parallèle de son activité d'agriculteur et d'entrepreneur en travaux agricoles à Kerpicaud. Il joue dans les bals, les noces, les réveillons de Noël ou du jour de l'an, mais aussi à la fin d'une corvée de cidre, de foin ou de battages.

Il écoute les anciens sonneurs, cherche des partitions et constitue ainsi son répertoire varié d'airs traditionnels et

nouveaux : gavotte, en dro, valse, musette, marches,... Il joue avec de nombreux musiciens : Dédé Jaouen de Lanvaudan, Claude Roland de Poulgroix, Raymond Bévan de Bubry, Jo Trécasser « Tonton Languidic », Max Marie de Paris, Dédé Tumelin de Melrand... Violon, saxophone, contrebasse, piano, batterie, clarinette : c'est avec son orchestre qu'il est sacré champion de Bretagne en 1959 à Vannes et en 1960 à Saint-Brieuc par l'Accordéon Club de France, en tant que musicien et chef d'orchestre, avec les « félicitations unanimes du jury ».

Sa renommée dépasse le territoire de la commune et il va parfois jouer loin, jusqu'à Muzillac par exemple à La clef des champs, ou encore sur la côte, à Riantec, Lorient, Guidel... On réserve son orchestre pour les noces parfois jusqu'à un an à l'avance.

Son ami Max Marie, musicien d'orchestre classique à Paris qui venait jouer avec lui le weekend, lui a souvent proposé de « monter

à Paris » pour faire carrière. Mais pour Yves Burban, rien n'était plus important que de rester à Bubry.

Il a également joué lors de quelques festoù-noz dans les années 1970, et avec d'autres musiciens comme Pierre Bédard, Théo Maguet, Bernard Rizio...

À Bubry, c'est « Wanig » : son simple surnom est évocateur et suffit à faire briller les yeux des danseurs et des danseuses qui l'ont connu lors des centaines de bals qu'il a animés, tant il a marqué les esprits par sa musique virtuose, brillante, véritablement joyeuse et festive.

Pour Poar ar 'leur !

Anne-Marie Nicol et Jérôme Masson

LA RANDONNÉE DE POAR AR 'LEUR !

Le dimanche 17 mai, sous un beau soleil printanier, la randonnée proposée par l'association Poar ar 'leur ! a emmené une soixantaine de personnes sur les sentiers menant de Pont Davy au moulin brûlé d'en bas, et de Keropert (Melrand) à la chapelle Saint-Trémeur avec retour au terrain de camping en fin d'après-midi.

Plusieurs interventions en français et en breton ont agrémenté ce circuit : présentation des actions de Breizh bocage, botanique des zones humides, histoire et activité du moulin Le Stunff, comptines bretonnes sur les chants d'oiseaux, conte en breton, visite de la ferme maraîchère bio de Keropert et légende de Saint-Trémeur.



EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES D'ÉCOLE À TEIR DERVENN

Le dimanche 31 mai, l'Association des parents de l'école Teir Dervenn a organisé une vente de plants et une exposition de photos de classe allant de 1937 jusqu'à nos jours. Ce fut l'occasion pour de nombreux anciens élèves et enseignants de se remémorer leurs souvenirs d'école !

LE COMITÉ DE JUMELAGE EN ITALIE

Du 24 au 27 avril dernier, un groupe de treize Bubryates s'est rendu à Marcalo con Casone, invité par le comité de jumelage italien pour célébrer la San Marco, fête qui commémore la libération de l'Italie à l'issue de la seconde guerre mondiale.

La délégation bubryate, menée par Roger Thomazo, maire de Bubry et Loïc Sesquière, président du Comité de jumelage, a passé ces quatre journées en compagnie des membres des comités italiens et irlandais.

L'année prochaine, ce sera Macroom, notre ville jumelle irlandaise, qui accueillera les autres comités de jumelage, sans doute en juin.

Rappel : les voyages, fêtes et repas organisés par le Comité de jumelage sont ouverts à tous, membres ou non de l'association.



BUBRY CYCLO CLUB



La désormais traditionnelle « Rando des moulins » organisée par Bubry Cyclo club a eu lieu le dimanche 12 avril sur des circuits inédits. Au total, 929 participants se sont élancés sur les routes et chemins balisés par les membres de l'association : 370 VTT, 367 marcheurs et 192 cyclo route.

Pendant le week-end de la Pentecôte, la sortie du club sur Saint-Malo a été un succès : les participants ont particulièrement apprécié le parcours, d'autant que le retour a emmené nos valeureux cyclistes, dont quatre féminines et le doyen de 82 ans, sur l'un des cols les plus élevés de Bretagne, le « col du Mont Bel Air » qui culmine à 336 m dans les Landes du Menez.

A venir : du 16 au 20 août, cinq « champions » du club vont se lancer dans l'aventure du « Paris/Brest/Paris » à faire en autonomie en moins de 96 h. Pour se qualifier, ils doivent passer des brevets de 200, 400 et 600 km. Ces épreuves de qualification sont l'occasion pour leurs camarades du club de se joindre à eux afin de les soutenir et de les encourager.



RENTREZ DANS L'ART !



Le samedi 30 mai, les artistes amateurs de Bubry'Arts et l'association La Petite fabrique ont organisé la seconde édition de « Rentrez dans l'art », une journée axée sur la découverte et la pratique de diverses activités artistiques. Plus de cent soixante-dix personnes de tous âges ont participé aux ateliers proposés : aquarelle, modelage, fresque ancienne, poésie et/ou ont assisté à diverses démonstrations : sculpture sur bois, hip-hop, graff. Cette journée placée sous le signe de la gratuité et du partage de savoirs - les matériaux et matériels étant fournis par l'association et la mairie, les intervenants venant bénévolement - a séduit, cette année encore, un public ravi de pouvoir s'essayer à différentes techniques artistiques dans une ambiance conviviale, en famille ou entre amis. A l'issue de la journée, chacun est reparti avec ses créations en se promettant de revenir pour la prochaine édition !

SOIRÉE PROJECTION DE POAR AR 'LEUR !



Poar ar 'leur ! nous donne rendez-vous le vendredi 2 octobre à 20h30 à la Maison des associations de Saint-Yves pour la projection de deux films réalisés par André Le Moustarder. Le premier, à partir d'images d'archives sur la vie locale, nous replongera dans le Bubry des années 70 et le second, « Kouign pod, petra eo ? » nous emmènera

à Groix, à la découverte de la recette d'un gâteau typique de l'île, racontée en breton par José Calloc'h, avec un sous-titrage en français.

LIBERTÉ D'EXPRESSION : LE SAMEDI 3 OCTOBRE, UNE JOURNÉE D'ANIMATIONS.

Un collectif d'associations s'est constitué pour organiser un événement citoyen au mois d'octobre à Bubry.

Choqués comme beaucoup de monde par les attentats de janvier, le moment semblait venu d'avoir une réflexion sur la citoyenneté, la liberté d'expression, la société devenue multiculturelle, la laïcité.

Toutes les associations de Bubry ont été contactées, une dizaine d'entre elles ont répondu que le projet les intéressait. Les écoles ont également été sollicitées. La mairie, la médiathèque et le service jeunesse sont parties prenantes.

La volonté des organisateurs est d'amener chacun à une réflexion sur le vivre ensemble en essayant d'avoir une approche pédagogique de la liberté d'expression à destination des jeunes mais aussi des moins jeunes.

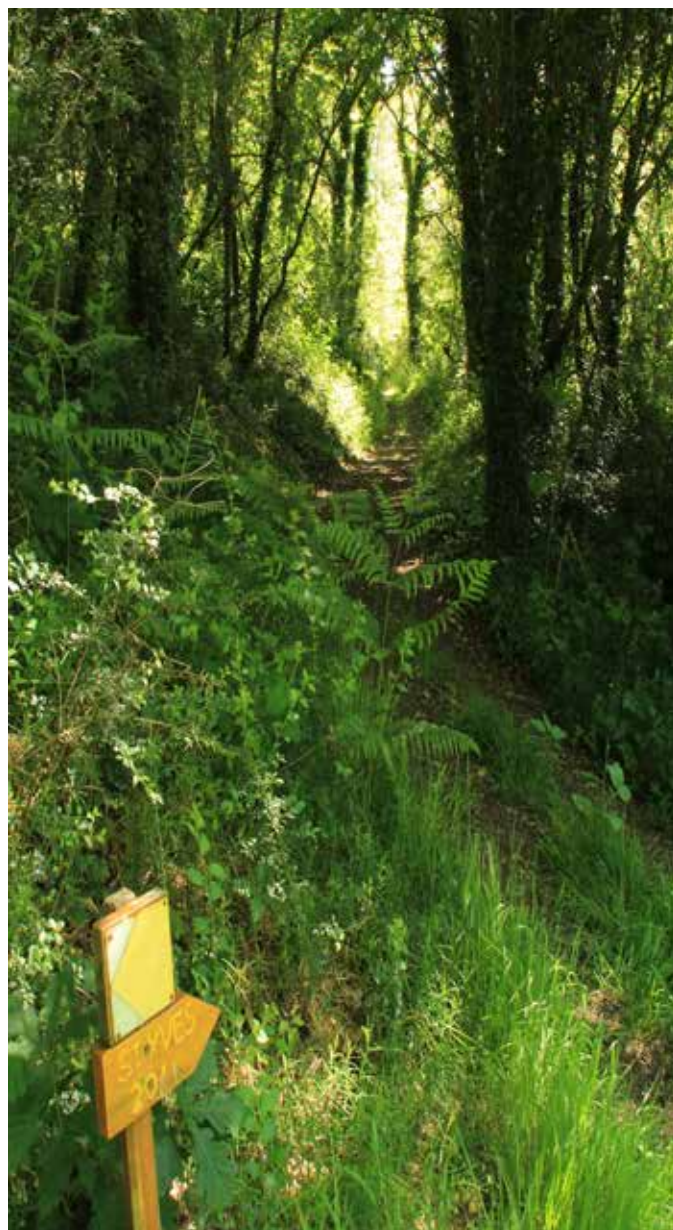
Pour l'instant, en l'état d'avancée du projet, ont été programmés sur ces thèmes :

- le visionnage de films,
- diverses expositions,
- un débat avec des intervenants,
- une soirée musicale et dansante avec des groupes de musiques d'origines variées,
- une randonnée.

Le temps fort sera le samedi 3 octobre.

Les jours précédents, des expositions et des films seront proposés à tous.

LA RANDONNÉE POURLET À SAINT-YVES



Le samedi 12 septembre, la randonnée du Pays Pourlet organisée à Bubry nous emmènera à la découverte des chemins du quartier de Saint-Yves.

A l'issue de la balade, un pot de l'amitié sera offert aux marcheurs par la municipalité.

Cette randonnée, encadrée par Les Randonneurs du Brandifout, sera animée par Jean-Charles Lefranc.

Départ le samedi 12 septembre à 13h45 sur la place de l'église à Saint-Yves. Retour vers 16h45.

JOURNÉE PORTES OUVERTES AU CLUB CANIN « LES 4 PATTES BUBRYATES »

Le dimanche 27 septembre de 11h00 à 17h00 à Kerscaven.

Au programme :

- démonstrations : école du chiot, éducation, obéissance individuelle et en groupe,
- séances de toilettage en démonstration et possibilité de toilettage rapide pour les chiens en visite,
- expositions et stands de différentes races de chiens, dont chiens de sauvetage à l'eau et chiens de traîneaux,
- exposition de divers autres animaux : oiseaux, poules, cochons d'Inde, chèvres naines, lapins nains, etc.,
- baptêmes de poney, démonstration d'équitation western.



COURS DE HIP HOP

Les cours de danse de l'association JC K'Lity ART reprendront la saison prochaine à partir du 18 septembre, à la salle polyvalente de Bubry, les vendredis :

- de 17h00 à 18h00 : baby dance (4-6 ans),
- de 18h00 à 19h00 : hip hop débutants (à partir de 6 ans),
- de 19h00 à 20h00 : hip hop avancés.

Possibilité de pré-inscription.

Contact :

École de danse JC K'Lity ART

Tél : 07 86 14 06 61

Courriel : jc.klity-art@hotmail.fr

Site : www.jc-klity-art.com

Tarifs :

- 10 € de cotisation pour l'année,
- 41 € le trimestre (à partir de 10 élèves),
- 50 € le trimestre (si moins de 10 élèves).



FRELONS ASIATIQUES

L'espèce, apparue en 2004 dans la région bordelaise, s'est propagée rapidement dans les départements du Sud, du Centre et de l'Ouest de la France. Aujourd'hui, les experts s'accordent à dire qu'il est impossible de l'éradiquer mais, en revanche, il est possible de limiter sa prolifération et les dégâts qu'elle entraîne.

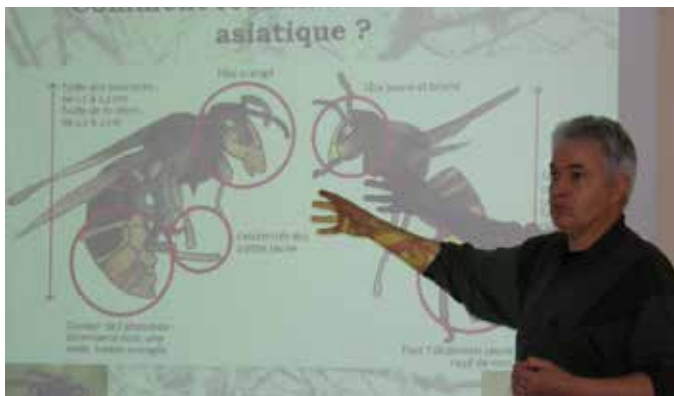
Au niveau du Morbihan, le Conseil Départemental a mis en place un plan de lutte pour limiter son expansion, comprenant notamment la désignation d'un référent « Frelon asiatique » dans chaque commune et une aide financière égale à 50 % de la dépense engagée pour la destruction des nids, plafonnée en fonction de la hauteur à laquelle ils se trouvent et des modalités d'intervention.

A Bubry, Jean-Charles Michard a été nommé référent communal par le Conseil municipal.

Que faire en présence d'un nid de frelons asiatiques ? Du 1er mai au 15 novembre, si vous pensez en avoir repéré un, signalez-le en mairie. Jean-Charles Michard se rendra alors sur place pour vérifier qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques et vous donner la liste des entreprises agréées pour leur destruction.

Après la destruction du nid, pour obtenir le remboursement de 50 % des frais d'intervention de l'entreprise, vous devez adresser au Conseil départemental du Morbihan :

- un imprimé de demande d'aide validé par le référent (à prendre en mairie ou auprès du référent),
- la facture acquittée,
- un RIB.



Le 28 février dernier, à la médiathèque, Daniel Riou et Hervé Le Gal, membres du Syndicat des apiculteurs du Morbihan, ont présenté le cycle de vie du frelon asiatique et les méthodes de lutte préconisées pour limiter sa prolifération.



DÉPENSES SUBVENTIONNÉES

Le remboursement du Conseil départemental est plafonné à 50 % du coût facturé par l'entreprise en fonction de la hauteur du nid et du mode d'intervention.

Plafonds des dépenses éligibles :

- nid situé à une hauteur inférieure à 8 m : 110 € TTC,
- nid situé entre 8 m et 20 m de hauteur : 140 € TTC,
- nid situé à plus de 20 m de hauteur : 200 € TTC.

Au-delà d'une hauteur de 15 m, s'il est nécessaire de recourir à l'utilisation d'une nacelle, le plafond de la dépense éligible globale sera de 400 €.

PÉRIODES DE PIÉGEAGE DES REINES

Outre la destruction des nids de mai à novembre, les campagnes de piégeage des reines sont à effectuer :

- de mi-février à début mai, quand les jeunes reines se déplacent pour s'alimenter, construire le premier nid et nourrir les jeunes larves,
- de septembre à fin novembre, pour capturer les jeunes reines qui ont quitté le nid pour s'accoupler et chercher un abri dans lequel elles passeront l'hiver.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015 afin d'élire les quatorze conseils régionaux de métropole et d'outre-mer ainsi que les assemblées de Corse, de Guyane et de Martinique pour un mandat de six ans.

Ces élections sont les premières dans le cadre des régions redécoupées.

Rappel : Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité à l'aide d'une pièce d'identité comportant une photo (carte d'identité, passeport, permis de conduire, etc.).

DÉFIBRILLATEURS : RAPPEL DES EMPLACEMENTS



Cinq défibrillateurs sont disponibles sur le territoire communal.

Lieux d'installation :

- Mairie : cet appareil est mis à la disposition des associations qui peuvent l'emprunter à l'occasion de leurs manifestations. La demande de réservation est à faire au secrétariat de la mairie,
- Saint-Yves : contre le mur d'enceinte de la Maison des associations,
- Bourg de Bubry : contre le mur de la pharmacie,
- Stade de Kerscaven : cet appareil est mis à la disposition des usagers du terrain de sport,
- Salle polyvalente.

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

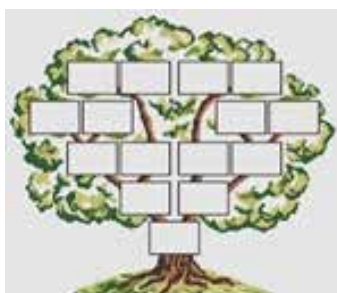
Les 25 et 26 septembre, une formation aux premiers secours aura lieu au Centre de secours de Bubry. Cette formation ouverte à tous, à partir de l'âge de 15 ans, est organisée par l'Association de Formation Secourisme du Pays de Plouay. Renseignements auprès de Ludovic Rautureau, tél. : 06 32 15 57 30

RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES EN MAIRIE

Les recherches généalogiques sont possibles, à raison d'une personne à la fois :

- le mardi de 9h00 à 12h00,
- le jeudi de 14h00 à 17h00.

NB : Les personnes ayant pris rendez-vous sont prioritaires.



CHÈQUE SPORT 2015/2016 : POUR BOUGER SANS SE RUINER !



Depuis 2006, la Région Bretagne offre un Chèque Sport d'un montant de 15 €, destiné aux sportifs âgés de 16 à 19 ans.

Cette année, à compter du 1^{er} juin, les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur : jeunes.bretagne.bzh et le faire valoir auprès des 4 800 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Toutes les infos sur : jeunes.bretagne.bzh

RATICIDE

Depuis le 1^{er} juillet, compte tenu d'un changement de réglementation, la Commune n'est plus habilitée à distribuer du raticide.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : JUSTIFICATION D'IDENTITÉ

Afin de faciliter vos démarches administratives, telles que : inscription au baccalauréat ou à Pôle emploi, demande de pension de réversion, vous devez être en mesure de justifier de votre identité en présentant une carte d'identité en cours de validité. Une copie de la carte d'identité d'un des parents ou du tuteur sera demandée pour les personnes mineures et les majeurs protégés.

LE COMPTOIR DU RÉEMPLOI : LA RECYCLERIE DE LORIENT AGGLOMÉRATION SITUÉE À CAUDAN

Lorient Agglomération poursuit sa politique de réduction des déchets et renforce son engagement en faveur du réemploi avec la mise en place, depuis le 10 avril, de points de collecte dédiés aux objets réutilisables dans les déchèteries du territoire et l'ouverture, depuis le 6 mai dernier, d'une recyclerie baptisée « le Comptoir du réemploi ». L'objectif est triple : collecter les objets pour leur donner une seconde vie, réduire les déchets et le gaspillage mais aussi créer une activité économique locale en favorisant l'insertion professionnelle.



crédit photo : François Trinel

Porteuse d'un Plan local de prévention depuis cinq ans, lauréate de l'Appel à projets national «Territoire zéro gaspillage, zéro déchet» en décembre dernier, Lorient Agglomération poursuit son programme d'actions pour réduire la production de déchets et tendre vers le recyclage optimal. Dans ce cadre, elle met en place une nouvelle filière destinée à donner une

seconde vie aux objets. Tout est mis en œuvre localement pour éviter que ces objets soient jetés et trouver une solution alternative à l'enfouissement.

Depuis le vendredi 10 avril, un Point de collecte dédié au réemploi est accessible en apport volontaire dans onze des treize déchèteries du territoire. Celles de Cléguer et Groix seront aménagées dans un deuxième temps en raison de contraintes spécifiques (insularité ou manque de place). Ils peuvent recevoir tous les d'objets pouvant être réutilisés : meubles, appareils électroménagers, livres, jouets, ustensiles de cuisine, vélos, bibelots, vaisselle, CD, DVD...

Les gardiens de déchèterie, épaulés par un agent valoriste recruté en contrat d'avenir et spécialisé dans le réemploi est présent pour conseiller les usagers. Sa mission : les sensibiliser aux conditions de collecte, de tri et de recyclage des déchets et les informer sur le fonctionnement de la recyclerie mais aussi surveiller la qualité du tri des déchets réceptionnés, veiller à la bonne affectation des déchets potentiellement réutilisables et corriger les erreurs éventuelles. Il fait le lien entre les déchèteries et le Comptoir du réemploi.



crédit photo : Stéphane Cuisset

Ces objets sont ensuite collectés et acheminés vers une recyclerie baptisée le Comptoir du réemploi. Dans ce bâtiment de 1 000 m² situé à Caudan (zone de Lann Sevelin, 274 rue Jacques Ange Gabriel – Face à la déchèterie), ils sont vérifiés, remis en état et valorisés par une équipe de seize personnes en insertion professionnelle dans un atelier de réparation puis revendus à des prix modiques dans l'espace boutique du site. Après trois mois de travaux d'aménagement, le Comptoir du réemploi géré par l'association Les Amis d'Emmaüs Action Ouest a ouvert ses portes au public le mercredi 6 mai dernier.

Pour mener à bien ce projet qui a nécessité une année d'étude et une année de montage, Lorient Agglomération a investi 582 537 € (aménagement des déchèteries : 167 060 €, acquisition des conteneurs de collecte : 51 150 € et création de la recyclerie : 364 327 €).

Le programme local de prévention, débuté en 2009 et achevé en 2014, a permis à Lorient Agglomération d'atteindre l'objectif de réduction des déchets de 7%. Il ouvre désormais sur le programme « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » qui vise à réduire de 10% les déchets ménagers assimilés et à valoriser 55% des déchets collectés sur trois ans. La recyclerie est une des actions de ce programme qui est accompagné par le Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'Energie via l'Ademe.

Renseignements : www.lorient-agglo.fr ou 0800 100 601 (appel gratuit d'un poste fixe).



NAISSANCES

Maiwen LE PUIL	2 février
Malone LE FLOCH	11 février
Logann PATAT	8 mars
Marceline BRUCKER	17 mars
Néliaz HUET	29 mars
Hozanna PAUL	2 mai
Enaëlle GUILLOUX	2 juin
Nathan LE HIR	3 juin
Nina RANC	17 juin
Noémie GIGON	19 juin
Enzo GUILLOUX CORBEL	23 juin

MARIAGES

Amanda GEE et Roger COLE	12 février
Pierre LE PARC et Magali LE LIBOUX	2 mai
Sandra LENIAK et Christophe LE CUNFF	20 juin

DÉCÈS

Stéphanie HANOT	23 décembre
Jean QUÉMENER	4 janvier
Antoinette HELLEC, veuve TANGUY	9 janvier
André LE PEN	12 janvier
Bernadette FAUVEL, épouse ALLENO	13 janvier
Mathurin COJAN	16 janvier
Claude FOUASSIER	21 janvier
Jean-Eric LANAUD	31 janvier
Amélie CROIZER, veuve EVANO	11 février
Marie LE HAY, veuve SAILLÉ	23 février
Alida LORCY, veuve LE BOURLIGU	23 février
Marie LE SAUX, veuve LE GAL	5 mars
Joseph FOULER	10 mars
Christine BOURBOTTE, épouse MEULENYSER	14 mars
Denis LE GAL	29 mars
Céline LE MASSON, veuve LE FUR	30 mars
Odette PÉRESSE, veuve BERNARD	10 avril
Emile LE JUGE	16 avril
Joseph LE BIGOT	25 avril
Joseph LE QUERRÉ	3 mai
Ronald HANCOCK	5 mai
Marie LE GOURRIÉREC, veuve THOMAZO	23 mai
Joseph LE BRETON	28 mai
Jean Claude MADEC	12 juin
Odile LEROUX, épouse LE NORET	19 juin
René RICARD	22 juin

CONCERTS DANS LES CHAPELLES



ADRIANO ET CATERINA SANGINETO

Dimanche 12 juillet à 17h00

Église de Buby

L'Ensemble Sangineto présente un répertoire qui explore la musique populaire italienne et européenne du XVI^e siècle jusqu'à nos jours ainsi que des compositions originales d'Adriano.



STERENN

Samedi 1er août à 20h30

Chapelle Sainte-Hélène

Anne Rech à la harpe celtique et Éliza Perrin à la flûte irlandaise, invitent le public à voyager à travers une belle histoire musicale en terre celtique. Les spectateurs pourront se laisser entraîner sur les mélodies chatoyantes de Petite et de Grande Bretagne, d'Irlande et d'ailleurs.



CLOTILDE TROUILLAUD ET TRISTAN LE GOVIC

Dimanche 30 août à 17h30

Église de Saint-Yves

Clotilde et Tristan forment un duo de harpes celtiques dont le répertoire est composé de créations personnelles et de mélodies celtiques et scandinaves sur un fond de rythme jazz.

RENTREZ DANS L'ART 2015

